



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 057-245700695-20231218-D2023_107_SI-AR

DECISION 2023-107

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Aménagement d'un haut de quai à la déchetterie d'Hettange-Grande » est conclu avec l'UGAP ZI Légère Ouest 2 allée des Tilleuls CS 40109 à 54183 HEILLECOURT CEDEX, pour un montant de 47 707,79 € H.T..

Article 3 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 18 décembre 2023

Le Président
Michel PAQUET



Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 26 SEP. 2024